



OCCA
☎ 06 14 53 05 04
SIRET N° 44197484700010
occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur
Thalassothérapie & Spa

Thalazur Antibes
Partenaire depuis 2003
www.thalazur.fr

N° Indigo 0 825 827 094



Conseil Général des
Alpes Maritimes

Antibes
Cycles

Antibescycles.com
646 Route de Nice
06600 Antibes



Les Travaux de l'Habitat
Sauveur Colloca

DISTRIM
L'univers de l'hygiène

CHALLENGE DES ECOLES DE CYCLISME Antibes

L'Olympique Cyclo Club d'Antibes organise avec le concours de la Ville d'Antibes le :

Samedi 20 avril 2013

Une épreuve placée sous le règlement national des écoles de Cyclisme de la FFC, qui se déroulera sur le circuit des Semboules à Antibes, parking du plateau des Semboules Bd André Breton.

Cette épreuve est ouverte aux Fédérations Affinitaires FSGT et UFOLEP.
Non licenciés : certificat de – 3 mois et autorisation parentale.

QUATRE EPREUVES VTT DISTINCTES :

- Pré-Poussins (2008/2007) Poussins (2006/2005).
- Pupilles (2004/2003) Benjamins (2002/2001).

PARCOURS : Circuit de 2,5 Km (Voir plan)

TROIS DEPARTS :

- **09h30** : Pré Poussins => Durée ~ environ 5 minutes
- **10h00** : Poussins => Durée ~ environ 7 minutes
- **10h30** : Pupilles => Durée ~ environ 9 minutes
- **11h00** : Benjamins => Durée ~ environ 12 minutes

SECURITE :

Le port du casque rigide est obligatoire. Les concurrents doivent respecter les dispositions et les règlements fixés par les organisateurs, ainsi que le règlement national de la fédération FFC.

DOSSARDS :

Remise des dossards 1h00 avant chaque départ.
Engagements sur place.

REMISE DES RECOMPENSES :

La remise des prix aura lieu sur la place à 11h30.

ACCES : Sortie A8 Antibes, direction les Semboules (Castorama – cimetière – boules) parking Bd. André Breton.

L'Olympique Cyclo Club d'Antibes se réserve le droit de modifier le présent règlement, suivant les circonstances et dans le cadre de la sécurité.

Renseignements : Simone SPETTINAGEL au 06 14 53 05 04
Ou par e-mail : occantibes@orange.fr